



L'efficacité énergétique dans le secteur de l'industrie en Algérie

Projet MeetMED

Egypte 08-12 Décembre 2019

Présentée par : Mme MEDJAHED Amira

« Chef de Projet / APRUE »



Funded by the
European Union

Plan de la présentation

- Introduction
- Présentation de l'APRUE
- Les fondements de la Stratégie Nationale d'EE
- Contexte
- Les Axes d'interventions
- Exemples de projet réalisés
- Objectifs visés
- Les défis
- Conclusion

PRESENTATION DE L'APRUE

L'Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Energie (APRUE) est un établissement public à caractère industriel et commercial placée sous la tutelle du Ministère de l'Énergie.

Créée par le décret n°85-235 du 25 janvier 1985 modifié et complété par le décret n°04-314 du 25 septembre 2004

Elle est entrée en activité en 1987.

Mission de l'APRUE

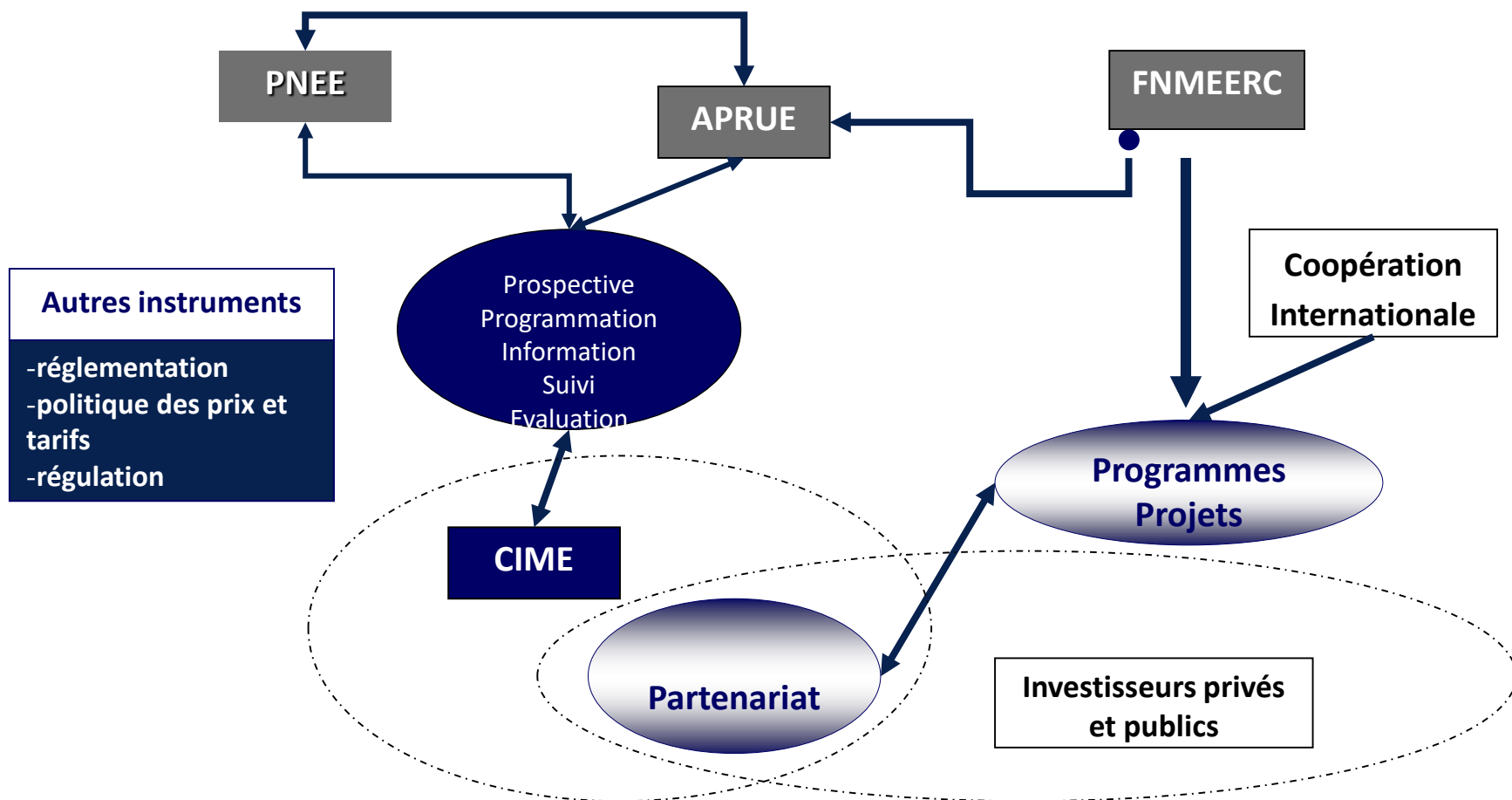
- Mise en œuvre des actions du programme National de Maîtrise de l'énergie
- Promouvoir les formes d'énergie les plus disponibles et les moins polluantes (GN, GPL et EnR)
- Sensibilisation, information et formation sur l'efficacité énergétique.
- Promotion des investissements porteurs d'efficacité énergétique
- Conseil et assistance aux secteurs et organismes dans le domaine de l'efficacité énergétique

Les fondements de la stratégie nationale d'efficacité énergétique

En quelques dates:

- **1987** : création d'une Agence Nationale de maîtrise de l'énergie, l'APRUE
- **1999** : Promulgation de la loi relative à la maîtrise de l'énergie
- **2000**: Institution du Fonds National pour la Maitrise de l'Energie (FNME)
- **2006** : Elaboration du 1er Programme National de Maitrise de l'Energie(PNME2007-2011)
- **2014** : La fusion des deux Fonds spéciaux « Le Fonds national pour la maîtrise de l'énergie (FNME) et le Fonds national pour les Energies renouvelables et la cogénération (FNER) »
- **2015**: Compte d'affectation spéciale n° 302-131 intitulé FNMEERC « Fonds national pour la maîtrise de l'énergie et pour les énergies renouvelables et de la cogénération »

Un dispositif d'EE global et cohérent

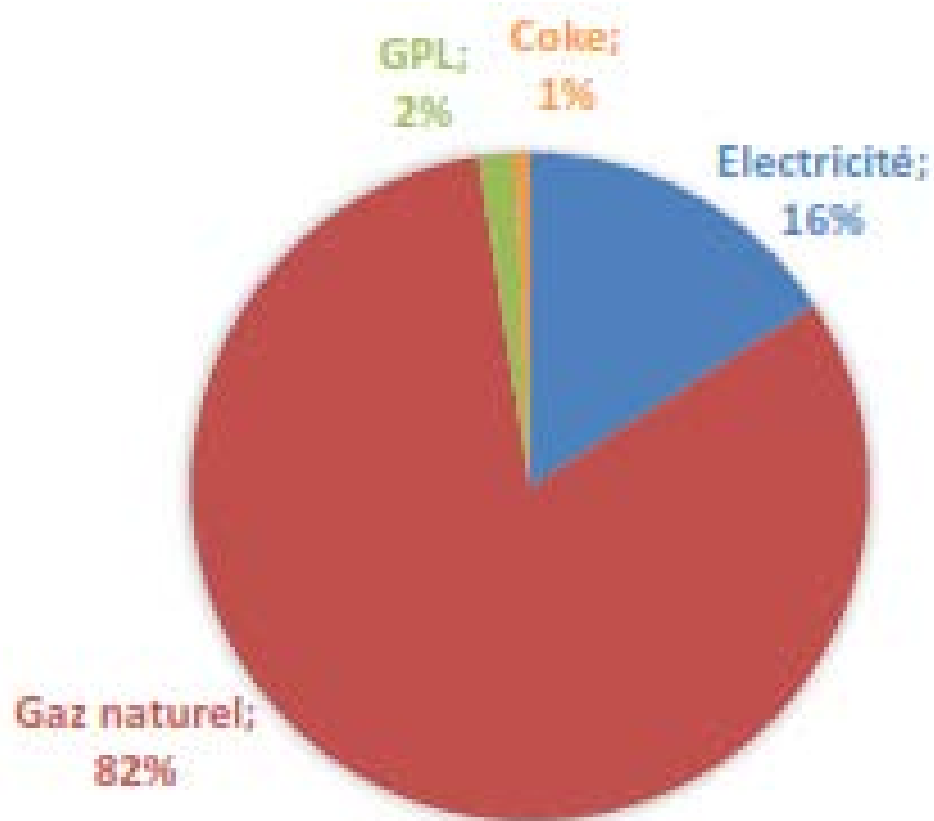


CONTEXTE

Répartition de la consommation d'énergie par branche industrielle



Répartition de la consommation d'énergie par produit énergétique



Les Axes d'interventions

Approche pour l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie :

1. **Approche directe:** qui consiste en une contribution technique et financière du FNMEERC dans l'élaboration des études de faisabilité et des investissements d'efficacité énergétique,
 - aussi, à travers la réalisation des audits énergétiques
2. **Approche indirecte :** Mise en œuvre des accords volontaires avec les industriels .

Approche Directe

1- Programme National pour la maîtrise de l'énergie « PNME »

Contribution financière du FNMEERC pour les projets d'efficacité énergétique :

- **Aide à la décision:**
Subvention directe de 70 % du coût de l'étude de faisabilité.
- **Aide à l'investissement:**
Subvention directe de 30 % du coût de l'opération.

2 – Audit Energétique

- Décret exécutif n°05-495 du 26.12.2005

Obligations d'audit énergétique des EGCE

Type d'établissement	Seuil de consommation TEP/an	Périodicité (Art 18)
Industriels (Art11)	≥ 2000	03 ans
Transport (Art12)	≥ 1000	03 ans
Tertiaire (Art 13)	≥ 500	05 ans

- **Objectifs attendus de la mise en œuvre des audits énergétiques**
 - Accroître l'efficacité énergétique dans les Etablissements ;
 - Inciter les responsables à adopter les mesures correctives induites par les audits énergétiques (*recommandations*).

Exemples d'audits réalisés

- Industries Matériaux de construction (cimenterie, briqueterie, verrerie,...),
- Industries Hydrocarbures & Pétrochimiques
- IAA (Industrie Agros Agroalimentaire),
- ISMMEE (Industrie de la Sidérurgie Métallurgie Mécanique Electrique et Electronique).

Approche Indirecte

1- Les Accords Volontaires

Signer des accords volontaires avec
les entreprises industrielles

Améliorer leur efficacité
énergétique

Réduire leur émissions de
GES.

2- Système ISO 50001

- La mise en place d'un système de management de l'énergie dans l'entreprise vise à optimiser la performance énergétique, en suivant les critères de la norme internationale ISO 50001;
- Une démarche qui permet de mieux maîtriser les enjeux énergétiques de l'entreprise;
- Basée sur le principe d'une amélioration continue de la gestion énergétique.

3- Renforcement des Capacités

Gestion de l'énergie pour les EGC

- **Article 17**: Les établissements assujettis doivent désigner chacun un responsable chargé de la gestion de l'énergie, pour assurer notamment, le suivi des diagnostics énergétiques de l'établissement et la mise en œuvre éventuelle des actions de rationalisation énergétique et de réduction des émissions polluantes.

Les actions d'accompagnement

- Organisation des journées d'information et de sensibilisation sur la maîtrise de l'énergie;
- Organisation des JPO;
- Organisation de formation des auditeurs énergétiques;
- Organisation de formation d'homme énergie dans le secteur industriel.

OBJECTIFS VISÉS

Pour l'industriel

- Réduction des coûts de production
- Amélioration de la compétitivité
- Introduction de nouvelles technologies
- Réduction des émissions polluantes liées à la consommation d'énergie
- Amélioration de l'image de l'entreprise

Pour l'Etat

- Préservation des ressources énergétiques,
- Réduction de coûts d'infrastructures liées à la production , transport et distribution d'énergie,
- Création d'un marché, de valeur ajoutée et d'emplois:
 - études , audits (bureaux d'études)
 - travaux additionnels (maintenance)
 - gestion de l'énergie (logiciels ou progiciel,...)

LES DEFIS

- Elargissement du cercle des entreprises intéressées par l'EE à travers une baisse du seuil de l'obligation à l'audit énergétique (de 2000 à 1000 TEP) ;
- Aller vers l'obligation de la mise en œuvre des recommandations de l'audit énergétique ;
- Mise en place d'un fonds de garantie pour le financement des projets d'EE qui permettra aux banques d'ouvrir des lignes de crédit spécifiques aux projets d'EE.
- Création d'une base de données référentielle et technologique ;
- Développement de l'offre de services : Il s'agit de développer en quantité et en qualité les capacités des cabinets conseils et des bureaux d'étude ou des sociétés de services éco-énergétiques (ESE ou ESCO),

Conclusion

- Le contexte économique, tout particulièrement dans le secteur industriel, est très favorable à la réalisation de mesures d'EE.
- L'augmentation des prix de l'énergie s'est amorcée, l'industrie a un grand besoin de soutien pour améliorer son EE.
- Véritable catalyseur des programmes nationaux, « **La mise à niveau énergétique** » est indispensable à la mise en œuvre des programmes d'EE dans l'industrie. C'est une dimension qui concoure hautement à la compétitivité des entreprises.

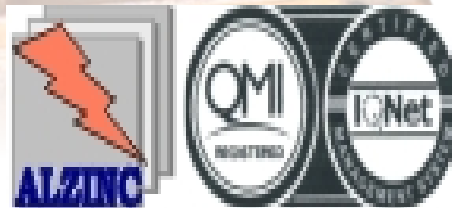
✓ EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS

Amélioration de l'efficacité énergétique des moteurs



Installation d'un variateur de vitesse
pour le moteur Électrique 800 KW
d'un ventilateur K102

Économie de 3 GWh/an



✓ EXEMPLES DE PROJETS RÉALISÉS

Amélioration du Process Thermique

Économie de 2 Gcal/an



« Aller vers une industrie performante
et compétitive »

Merci pour votre attention